



COMMISSION PARITAIRE

Newsletter #3

Commission paritaire Réseau Civam - janvier 2026

Bonjour à tous,

Voici la troisième newsletter de la commission paritaire ! Bonne lecture.



NOUVEAUTE : PAGE WEB DE LA COMMISSION PARITAIRE

Nous avons mis en ligne en fin d'année dernière une [page web](#) hébergée sur le site de Réseau CIVAM, dédiée à la Commission Paritaire. Vous y trouverez l'ensemble des documents officiels, les actualités (lien de ces newsletters), les rapport d'activités, le trombinoscope des membres et une **Foire aux Questions**.

Cette FAQ regroupe une dizaine de questions récurrentes, extraites de vos demandes par courriel de ces dernières années et nos réponses.

Lien vers la page web : www.civam.org/commission-paritaire-page-ressource-a-destination-du-reseau-des-civam/



PONTS 2026 - Congés supplémentaires

Conformément à l'**article 14 de la CC**, "*En plus de la durée du congé annuel de base, les salariés bénéficieront de cinq jours ouvrés maximum et non cumulables exclusivement réservés à l'organisation des ponts entre des jours fériés et des jours de repos hebdomadaires (hors jours de repos dans la cadre d'un temps partiel)*". **En 2026, les ponts suivants sont concernés :**

- vendredi 2 janvier (lendemain du 01 janvier)
- vendredi 15 mai (jeudi de l'ascension le 14 mai)
- lundi 13 juillet (veille du 14 juillet)

Ces jours ne sont pas travaillés par les salariés du Réseau (offert par l'employeur).



VALEUR DU POINT AU 1er JUILLET 2026

Comme annoncé mi-janvier, après concertation des 2 collègues et en tenant compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation ([Source Insee](#)), il a été décidé de **maintenir la valeur du point Civam à 7,97 au 1er janvier 2026 ([doc officiel](#))**.

Pas de modification au niveau de l'Annexe II concernant la prise en charge des frais de mission.



COLLECTE DU FONDS PARITARISME 2026

Le **montant de cotisation au fonds paritarisme 2026 est de 50€/salarié.e**, comme en 2025. Cette cotisation est désormais sollicitée **en même temps que l'adhésion au Réseau Civam, via les fédérations régionales**. Vous transmettez comme l'an passé l'annexe complétée avec le montant dû à votre fédération régionale lors de l'adhésion au réseau 2026 (*ou directement au réseau si vous ne dépendez pas d'une FR*). Ensuite, **Réseau CIVAM vous adresse la facture que vous devez régler**.



RETOURS SUR L'ATELIER DES JOURNEES NATIONALES

Les journées nationales des CIVAM sont l'occasion, lors de l'atelier commission paritaire, de mener une réflexion collective quand à l'évolution de la convention collective. L'atelier mené en 2023 aux Pays Basques a mis en avant le fossé entre les métiers exercés par les salarié.e.s du réseau et les postes décrits dans la convention. Le questionnaire envoyé au réseau en 2024 a permis de comprendre la réalité des métiers du réseau grâce à vos retours. Nous avons donc, accompagnés d'un prestataire en ressources humaines, essayé de rendre palpable la réalité du terrain dans une nouvelle grille de catégorie des postes. **C'est ce travail que nous avons présenté durant les journées nationales en Pays de la Loire, accompagné d'un exercice d'appropriation qui a permis à chacun.e de se positionner, de faire remonter ses questionnements, observations et retours.**

Nous travaillons à une **synthèse de ce travail et des retours** qui vous seront transmis au courant du printemps. L'envoi de cette synthèse sera l'occasion de vous questionner sur la suite du chantier qui pourra constituer la feuille de route de la future mandature. Cette année 2026 est une année d'élection pour la commission paritaire. Nous appelons ainsi les personnes intéressées et volontaires à s'impliquer dans ces travaux en tant que membre élu.e de la commission paritaire ! Le travail de révision a encore du chemin.



TRAVAUX 2026

Synthèse des journées nationales et suite des travaux de révision des catégories de postes

Mise à jour de la FAQ selon les demandes du réseau

Intervention dans les visios d'accueil et lors de l'AG de Réseau Civam

Tuilage de la nouvelle mandature - ***L'équipe arrive en fin de mandat, des élections devraient avoir lieu cette année, infos à venir au printemps.***



AGENDA

Relai des rdv et évènements organisés par Réseau CIVAM :

- 11 février à 11h : webinaire sur l'assurance responsabilité civile. [Inscription](#)
- 25 mars à 10h : visio d'accueil des nouveau.elles salarié.es du réseau. [Inscription](#)
- 18 juin à Paris : AG de Réseau CIVAM

À bientôt

Pour nous contacter : commission.paritaire@civam.org

Commission Paritaire du Réseau CIVAM



Collège salarié (titulaires) : Chrystelle Bidau (FRCIVAM Pays de la Loire), Sabine Delcourt (FRCIVAM Occitanie), Isaure Saulay (CIVAM 29)

Collège employeur (titulaires) : François Hervouet (Grapea), Cédric Bonnot (CIVAM Limousin), Jean Roger (FRCIVAM Auvergne)

Site web : www.civam.org/commission-paritaire-page-ressource-a-destination-du-reseau-des-civam/

Nous contacter : commission.paritaire@civam.org